



Village d'Abbas

Druelle Balsac



entre causse et vallée

N°18
JUILLET
2025

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DRUELLE BALSAC

« l'édito »



À l'arrivée de l'été, les journées sont de plus en plus belles, les moments festifs vont se multiplier.

Dans un contexte national et international compliqué, la commune reste un repère, elle demeure un pôle de stabilité, elle crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Aujourd'hui, les finances restent saines, avec des taux d'imposition qui n'ont pas augmenté depuis 2017 date de création de la commune nouvelle.

J'arrive à la fin de mon 5^e mandat d' élu et mon 3^e en tant que maire ; avec les élus nous avons toujours œuvré dans l'intérêt général au service de tous.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, ce mandat est mon dernier et j'en profite pour dire un grand MERCI à tous les élus qui m'ont accompagné et qui ont œuvré à mes côtés depuis 2008 pour permettre à Druelle Balsac de réaliser de nombreux projets.

J'adresse également toute ma reconnaissance aux agents territoriaux qui nous ont accompagnés au quotidien pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

Enfin un grand BRAVO aux associations, à tous leurs bénévoles, aux commerçants, aux artisans, aux services de santé et aux acteurs de l'éducation qui nous permettent de bien vivre dans cette commune.

Ce bulletin étant le dernier de la mandature en cours, je vous souhaite de passer un bel été en attendant les prochaines élections municipales de mars 2026.

Bien cordialement,

GAYRARD Patrick
Maire de Druelle Balsac

SOMMAIRE

L'édito	P 2
Vie municipale	P 3 et 4
Druelle Balsac	P 5 à 9
Vie sociale	P 10 à 13
Focus associations	P 13 et 14
Rodez agglomération	
Sacs oranges	P 15
Révision n°6 du PLUi	
En bref	P 16

INFOS MAIRIE

Secrétariat de mairie

> Du lundi au jeudi :
8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30

> Le vendredi en continu :
8h30 - 17h30

Site internet :

www.druellebalsac.fr

Tél. 05 65 69 36 40

E-mail : mairie@druellebalsac.fr

Facebook : Mairie Druelle Balsac

**Contactez le maire ou
un adjoint en cas
d'urgence.**

Vie municipale INFOS



Une arrivée au service technique

Depuis la mi-janvier, Julien LEMOINE a intégré l'équipe du service technique, son embauche faisant suite au départ de Vincent REGIS.

Ces quelques mois (dont une période d'essai) lui ont permis de découvrir notre commune ainsi que ses nouveaux collègues, avant une titularisation qui ne saurait tarder .

Plantation de l'arbre de la laïcité à l'école Paul Cayla



Les classes de CM1 de Mme Corinne CORNET et CM2 de Mme Céline LEROUX, ont participé le jeudi 20 mars à la plantation de l'arbre de la laïcité sur le parvis de la mairie.

L'arbre de la laïcité est un arbre planté en France pour célébrer l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'État. Cette loi est considérée comme l'un des textes fondateurs de la laïcité en France.

Une table pique-nique au bord de la Maresque !

Une table de pique-nique a été installée entre le cours d'eau de la Maresque et la pharmacie. Cet aménagement vient compléter l'espace vert déjà enrichi de plusieurs arbres. L'objectif : créer un véritable îlot de fraîcheur et de convivialité.

Profitez de ce nouveau lieu pour faire une pause déjeuner ou partager un moment en famille ou entre amis !

Le Ginkgo biloba offert par la mairie est l'une des plus anciennes espèces d'arbres, symbole d'espoir et de sagesse. En amont, les élèves ont travaillé sur le thème de la laïcité : d'une part en classe avec les enseignantes et dans un second temps avec l'intervention de Mme Pascale RIGOLT et Mme Christine RIGAL, toutes deux bénévoles au sein de l'association « Maison laïcité 12 ».

Pour cette journée, les élèves ont préparé un poème s'inspirant de celui de Paul Éluard intitulé « Liberté » ; ils ont réalisé des dessins et rédigé de courts textes autour de la laïcité.

M. le maire et Mme Myriam ANDRE, présidente de l'association « Maison laïcité 12 » ont ensuite pris la parole et félicité les enfants et leurs enseignantes pour le travail accompli en classe et sont revenus sur la notion de laïcité et les valeurs de la République.

Après la plantation, la cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié offert par la mairie en présence des enfants et de leurs enseignantes, de la directrice de l'école Mme LABBE, des bénévoles de l'association de la Maison de la laïcité ainsi que d'élus du conseil municipal.



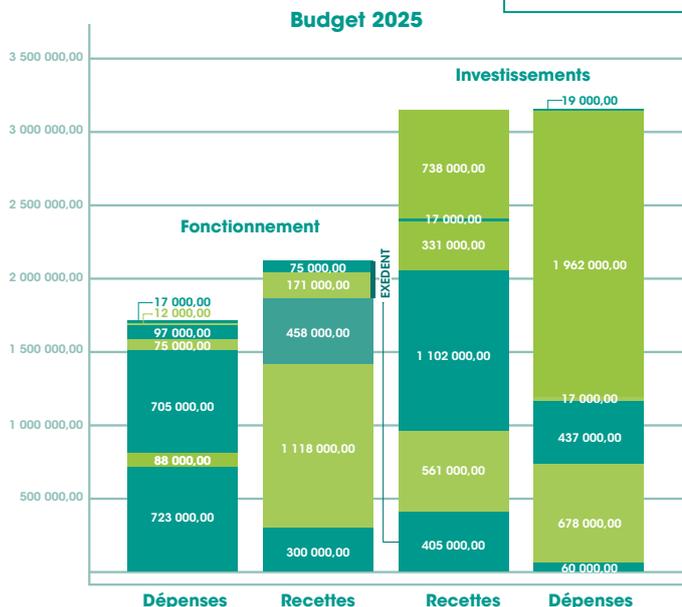
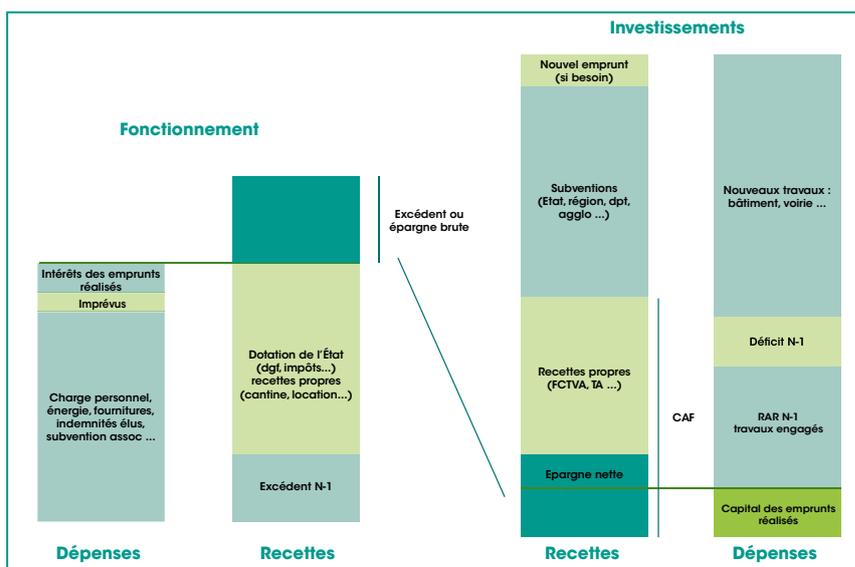
Vie municipale INFOS

Budget 2025

FONCTIONNEMENT 2025				INVESTISSEMENT 2025			
Dépenses		Recettes		Recettes		Dépenses	
Fourniture, énergie	723 000,00	Excédent 2024	300 000,00	Excédent 2025	405 000,00	Capital emprunt	60 000
Entretien voirie	88 000,00	Impôts	1 118 000,00	RAR subvention*	561 000,00	Résultat CA 2024	678 000,00
Personnel, cotisations	705 000,00	Dotations DGF..	458 000,00	Dotation	1 102 000,00	RAR dépense*	437 000,00
Indemnité élus, cotisations	75 000,00	Cantine, location	171 000,00	Subventions (Etat, région, agglo)	331 000,00	Études, PIG, TA	17 000,00
Subvention aux associations.	97 000,00	Produits divers	75 000,00	Opération d'ordre patrimoniale	26 000,00	Travaux 2025	1 962 000,00
Intérêts d'emprunt	12 000,00	Excédent 2025	405 000,00	Emprunt	738 000,00	Opération patrimoniale	9 000,00
Opérations d'ordre	17 000,00						
TOTAL	1 717 000,00	TOTAL	2 122 000,00	TOTAL	3 163 000,00	TOTAL	3 163 000,00

Les recettes de fonctionnement doivent OBLIGATOIREMENT être supérieures aux dépenses de fonctionnement pour dégager un excédent (épargne brute).

La capacité d'autofinancement (CAF) est la différence entre l'excédent de fonctionnement auquel on ôte le remboursement du capital des emprunts et on rajoute les recettes propres.



RAR subvention : il s'agit de subventions qui ont été attribuées à notre collectivité mais non encore versées. Pour information les subventions ne peuvent être inscrites au budget que lorsqu'elles sont attribuées.

RAR dépenses : il s'agit de dépenses engagées mais non encore facturées qui restent donc à payer par la collectivité (travaux non réalisés mais restant à faire, matériel non encore livré, factures non encore reçues...). Le montant des travaux 2025 en dépense d'investissement comprend notamment : Les travaux de rénovation du C2S, de la bibliothèque, du terrain de quilles et de la cour de l'école de Druelle.

Druelle Balsac PROJETS & TRAVAUX

> Rénovation énergétique du complexe des sources.

Cette importante rénovation énergétique (voir bulletins précédents) a débuté en février dernier côté gymnase par la réfection complète de la chaufferie. Désormais ce sont 2 nouvelles chaudières gaz de 100kW et un préparateur ECS (Eau Chaude Sanitaire) de 750l qui sont prêts à être mis en service.

En avril, les opérations de désamiantage (enlèvement des tôles fibrociment) se sont déroulées en alternance avec la pose de la nouvelle couverture composée de panneaux bac acier isolés.

En mai / juin, les travaux de chauffage ont continué avec l'installation des panneaux de chauffage rayonnants puis de l'éclairage.

La pose du nouveau bardage avec isolation des façades sera réalisée en juillet uniquement côté gymnase.

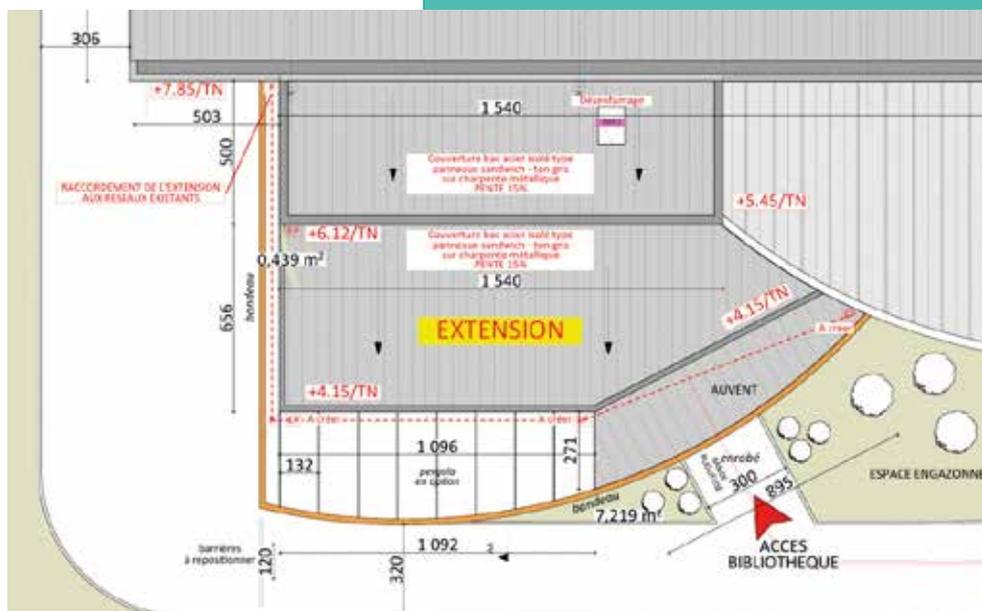
De fin juin à début août 2025, ce sera au tour de la salle polyvalente d'être rénovée avec entre autres le désamiantage de la toiture, la couverture en bac acier simple (sans isolation car cette salle n'est pas chauffée), le relamping de l'éclairage, le remplacement des portes en façade Est.



> Extension et réaménagement de la bibliothèque

Les travaux ont débuté en juin et vont se poursuivre jusqu'au mois de décembre 2025. Le tableau ci-contre récapitule le détail de chaque lot.

EXTENSION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU C2S			
N° Lot	DÉSIGNATION	ENTREPRISES	MONTANTS TTC
	DÉSAMIANTAGE TOITURE (avenant marché C2S)	SARL PUECHOULTRES - 12160 BARAQUEVILLE	5164,80 €
1	TERRASSEMENT / VRD	BONNIEUX TP - 12330 VALADY	29 989,81 €
2	DÉMOLITION / GROS-CŒUVRE	FERREIRA CONSTRUCTION - 12510 DRUELLE BALSAC	66 666,64 €
3	RAVALEMENT EXTÉRIEUR	EURL JM DA CUNHA - 12340 BOZOULS	12 942,70 €
4	CHARPENTE MÉTALLIQUE / BARDAGE	MIRAMOND MASSOL - 12850 ONET-LE-CHÂTEAU	75 482,96 €
5	MENUISERIES EXTÉRIEURES	SAS BALLAT - 12160 BARAQUEVILLE	20 365,64 €
6	MENUISERIES INTÉRIEURES / AMÉNAGEMENT	ATINOV-AGENCEMENT - 12300 LIVINHAC-LE-HAUT	6 059,15 €
7	PLÂTRERIE / FAUX PLAFONDS	SAS PIGEON - 12630 GAGES	47 315,00 €
8	PLOMBERIE / CHAUFFAGE/ VENTILATION	SARL MOLENAT ENERGIES - 12320 CONQUES-EN-RGUE	31 295,00 €
9	ÉLECTRICITÉ - Courants forts et faibles	SARL ELECTROTECHNIQUE - 12220 MONTBAZENS	20 624,76 €
10	PEINTURE	ARTINO MICHEL - 12510 OLEMPES	5 603,99 €
11	REVÊTEMENTS SOLS SOUPLES	GASTON PÈRE ET FILS - 12000 RODEZ	10 621,45 €
TOTAL H.T.			332 131,90 €
TVA 20 %			66 426,38 €
TOTAL TTC			398 558,28 €





> Réaménagement de la cour de l'école Paul Cayla

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à Arnaud MIRABEL, paysagiste concepteur à Rignac. Préalablement au lancement des études, un programme avait été établi en concertation avec l'APE (Association des Parents d'Élèves), l'équipe enseignante, les ATSEM, les services techniques et les élus. Ce programme faisait ressortir 3 axes de travail :

- la gestion des écoulements d'eaux pluviales,
- la création d'espace d'ombrage et de fraîcheur,
- la réorganisation des différentes zones de la cour afin de la rendre plus fonctionnelle et ludique en toute sécurité.

Voici une description sommaire et non exhaustive des aménagements retenus :

- entrée de la cour côté préau : construction de bacs en bois surélevés pour plantations/cheminements en dalles de pierre entre les bacs afin de canaliser les enfants sur les allées piétonnes / création d'une aire de jeux circulaire en haut de la butte aux slacklines,
- revêtement en copeaux de bois sur les aires de jeux (matériau simple, efficace et durable),
- création d'un bardage bois sous la passerelle existante (esthétique et sécurité),
- ajout de grilles, de noues paysagères et de collecteur pluvial pour favoriser les écoulements de pluie,
- division de l'actuel terrain de sport en 2 espaces distincts : jeux dessinés au sol côté Nord et zone de sports conservée au Sud,



- Une pergola en bois avec bancs intégrés sera positionnée entre les deux espaces afin d'offrir un lieu plus ombragé et abrité du vent grâce à la plantation d'arbustes,
- création d'un nouvel espace sur la butte sous la mairie : escaliers d'accès en traverses bois/cheminement et aire de jeux en stabilisé compatible avec l'apprentissage du jeu de quilles/toboggan/filet de repos/nouvelles clôtures et portails d'accès permettant de limiter l'accès si nécessaire,
- plantation de nombreux arbres afin de créer de vrais îlots de fraîcheur lorsque les arbres seront arrivés à maturité,
- réorganisation de l'aire de jeux des petits : mise en place d'un bac à sable avec couvercle rétractable/création de bacs potagers entre la cabane et l'école/pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales du toit de la cabane/création d'un mini bosquet côté mairie pour amener de la fraîcheur,
- installation de 2 voiles d'ombrage amarrés aux poteaux du préau existant afin de mieux protéger cet espace du soleil et des intempéries.

Le coût des travaux est estimé à 100 000 € TTC dont environ 40 % seront pris en charge par notre équipe technique (plantations, constructions diverses en bois, dallages pierre et aires de jeux en copeaux). Les travaux qui impactent la cour existante seront programmés en période de vacances scolaires.



> Rénovation du terrain de quilles de Balsac

Ce projet est le résultat d'une réflexion menée entre le club de quilles et la municipalité, il se décompose en 2 parties :

- Le terrain : aménagement de 20 jeux de quilles et la rénovation de l'éclairage,
- Les bâtiments : aménagement d'un vestiaire en salle pour les associations (local buvette) et création d'un local pour les arbitres (réalisation différée).

Suite à une consultation, 2 maîtres d'œuvre ont été retenus pour mener à bien les études et le suivi des travaux : LBP ÉTUDES CONSEIL d'Onet-le-Château pour le terrain et, pour les bâtiments, M. Vincent PRAT de Clairvaux-d'Aveyron associé à ATELIER MI-CARRÉ (Émilie COSTES) de Rodez.

Le réaménagement du terrain comprend de gros travaux de terrassement nécessaires à la reconstruction de la structure actuelle sur environ 4500m², le drainage de la plateforme, la construction de murs en fond de jeux, de protections en caoutchouc, de clôtures grillagées, de mains courantes, la réalisation d'une rampe PMR depuis le parking de la salle des fêtes et la rénovation de l'éclairage.

L'aménagement du vestiaire comprend la démolition des cloisons intérieures, les menuiseries extérieures, la plâtrerie et les peintures, les faux plafonds, les reprises électriques.

Le tout est estimé à 300000€HT déduction faite des prestations réalisées en interne par le club de quilles.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2025 après consultation des entreprises.





Druelle Balsac

ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Du fait du réchauffement climatique, le coût de l'énergie est une donnée incontournable qui conditionne le développement social et économique actuel et à venir. Pour réduire notre dépendance énergétique et améliorer notre environnement, les pouvoirs publics ont mis en place des aides et des obligations.

La loi prévoit une diminution des consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 (décret tertiaire 2019).

Cette obligation concerne notre commune au même titre que tous les bâtiments du tertiaire ou tout ensemble de bâtiments de plus de 1 000 m².

Sans attendre ce décret, des actions ont été mises en place sur notre commune.

Ces actions se déclinent en 2 axes : sobriété énergétique et production renouvelable locale d'électricité.

> 1. Les économies d'énergie

- Les bâtiments

Afin de permettre une gestion précise à distance des besoins de chauffage, la première action menée à partir de 2012 a été la mise en place de la Gestion Technique Centralisée (GTC) sur les bâtiments les plus gros consommateurs : école Paul Cayla, complexe sportif, mairie et école de Balsac. Entre 2012 et 2023, le gain de consommation annuelle d'énergie a été chiffré à 45 %.

À la construction de la nouvelle Mairie en 2013-2014 un réseau de chaleur a été créé avec l'école Paul Cayla. Il est alimenté par une chaudière bois (plaquettes) qui a permis de prendre le relais du gaz avec une biomasse moins chère et renouvelable.

- L'éclairage public

Entre 2012 et 2019, les anciens lampadaires à sodium et mercure ont progressivement été remplacés par des lampadaires LED permettant de diviser par 2 ou par 3 la consommation en électricité selon les lampadaires. Le parc de notre commune est à 57 % rénové avec des LED, le reste concernant pour la plupart des lotissements trop récents pour être rénovés.

De plus, les armoires de commande ont progressivement été équipées de pendules astronomiques, permettant de couper l'éclairage une partie de la nuit.

Ainsi, de 2012 à 2024, la consommation d'électricité a été divisée par 4, malgré le rajout des 150 lampes de Balsac en 2017. Mais étant donné l'augmentation des tarifs de l'électricité, la facture globale a seulement diminué de moitié.

- La rénovation de l'école Paul Cayla

Suite à l'étude réalisée avec l'aide du Syndicat d'Énergies de l'Aveyron (SIEDA), la mairie a engagé d'importants travaux de rénovation sur le bâtiment de l'école. L'objectif était d'améliorer le confort des élèves et des enseignants, et de diminuer l'impact énergétique.

L'isolation des classes et de la cantine a été refaite, les fenêtres changées, des stores posés, tous les luminaires changés avec des LED et la climatisation a été installée.

La précision du bilan des gains d'énergie a été altérée du fait de l'incendie de la Mairie en 2019. Cela a obligé le rajout de bâtiments temporaires (Algeco) dont le chauffage a été coûteux. Les résultats restent cependant très satisfaisants.

- La rénovation de l'éclairage du stade du Bouldou

Les projecteurs, dont les lampes étaient à changer, vont être remplacés par des projecteurs à LED nouvelle génération. Cela permettra un éclairage plus homogène pour les entraînements et surtout 50 % moins énergivore.

- Le complexe des Sources (C2S)

Sur ce bâtiment, le diagnostic énergétique réalisé avec l'aide du SIEDA fin 2021 a démontré la nécessité d'importants travaux et notamment le désamiantage. Suite à des difficultés de financement, les études et les appels d'offres ont démarré seulement en 2024 et les travaux se poursuivent actuellement.

Coté gymnase, le toit a été désamianté et recouvert avec du bac acier isolé. Pour les douches, un nouveau ballon d'eau chaude a été installé suite à la vétusté de l'ancien.

L'éclairage à LED à intensité variable remplace l'éclairage par néons, ce qui permettra de réduire la consommation d'au minimum 50 %.

Le changement des fenêtres et l'isolation des murs est en cours.

Concernant le système de chauffage :

- Les anciens panneaux rayonnants à gaz ont été déposés et remplacés par des panneaux rayonnants à eau. Ce nouveau système a de nombreux avantages : il est économe (gain de consommation de -25 à -40 % selon le constructeur), silencieux, pas de brassage d'air et il fonctionne sur le principe du rayonnement infrarouge.

- Pour alimenter ce système de panneaux, la chaudière à gaz datant de 2005 a été remplacée par 2 chaudières haute performance gaz à condensation.

Salle Fontneuve, le toit a été désamianté et refait avec du bac acier. L'éclairage y est également en cours de rénovation.

L'agrandissement et la rénovation complète de la bibliothèque font l'objet de la deuxième tranche de travaux du complexe sportif. La surface en rez-de-chaussée va passer de 57 m² à 154 m², 200 m² au total avec la mezzanine.

Le déménagement a eu lieu dans le local provisoire en avril 2025 et les travaux sont en cours.

Sur l'ensemble du complexe C2S, l'étude prévoit une économie de 40 % des dépenses annuelles d'énergie par rapport à 2021, à laquelle s'ajoute la production de la centrale photovoltaïque.

- Bilan

Sur le territoire de Druelle, les différentes actions qui ont été conduites de 2012 à 2024, ont permis de diminuer notre consommation annuelle globale d'énergie de 28,8 % malgré les besoins des nouvelles installations, en particulier l'éclairage du stade.

Sur le territoire de Balsac, la consommation annuelle entre 2019 et 2024 a diminué de 24,77 %.

Sur l'ensemble des infrastructures de la commune Druelle Balsac, l'économie d'énergie annuelle réalisée est équivalente à la consommation de 45 foyers.

Ces économies ont permis de limiter l'impact de l'augmentation très importante des tarifs de l'énergie.

> 2. La production d'électricité

- L'atelier communal

Le toit de l'atelier communal du Bouldou a dû être refait et, afin d'héberger le matériel, un hangar a été construit. Vu l'exposition plein Sud de ces deux bâtiments, 2 centrales photovoltaïques ont été créées.

Le toit du dépôt communal existant a été réalisé avec du bac acier isolé. Des panneaux photovol-

taïques ont été posés en 2022, pour une puissance de 35,2 kWc*. Ils produisent 45 000 kWh/an pour un gain d'environ 5000 €/an.

Sur le hangar, les panneaux ont été mis en service en janvier 2025. Cela a en effet nécessité au préalable le renforcement du réseau par ENEDIS. La production d'électricité sera sensiblement identique à celle du dépôt .

- Le complexe des Sources (C2S)

L'installation d'une centrale photovoltaïque de 78 kWc* est prévue sur le toit de la salle Fontneuve. À cause des problèmes de résistance de la charpente, le toit restera non isolé.

Pour information :

L'installation de la centrale privée « le soleil de Balsac » dans la carrière de Balsac de 9,2 MWc* par l'entreprise VSB, a été permise et facilitée par la commune. Depuis 2023, elle produit l'équivalent de la consommation de 5000 français soit 2300 foyers.

> 3. De l'autoconsommation pour notre commune

La production de la centrale photovoltaïque de la salle Fontneuve sera utilisée pour la consommation de la commune.

L'autoconsommation collective, c'est quoi ?

La production d'électricité est consommée soit sur le bâtiment lui-même, soit via le réseau ENEDIS, par d'autres utilisateurs.

Dans notre cas, ce sont les autres bâtiments de la commune qui seront alimentés via le réseau (10 km autour de la centrale). Le surplus sera vendu à EDF. L'équipement de la salle Fontneuve couvrira donc une grande partie de nos besoins communaux de puissance.

> 4. Conclusion

Pour notre commune, les économies d'énergie (260000 kWh/an après rénovation de C2S) sont et restent déterminantes. La production d'électricité en 2026 devrait être de 190000 kWh soit l'équivalent de nos besoins en électricité pour nos bâtiments.

Au-delà du bilan économique, agir pour la transition énergétique est de notre devoir à tous pour lutter, même modestement, contre le réchauffement climatique. Que nos enfants et petits-enfants puissent continuer à vivre paisiblement sur notre planète...

* kWc : kilo watt crête - unité de puissance des panneaux photovoltaïques en condition optimale.

* MWc : méga watt crête

* kWh : unité de puissance produite ou consommée

Vie sociale

Nouveau fonctionnement de la garderie à l'école Paul Cayla (PEDT)

Jusqu'au mois de juillet 2025, la garderie (matin, midi et soir) de l'école Paul Cayla à Druelle était gérée par la municipalité. Le lancement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec son diagnostic de territoire, et la signature du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) ont permis à la municipalité de mettre en place un accueil de loisirs périscolaire déclaré afin d'amplifier la qualité de l'accueil pour installer une continuité éducative dans la journée de l'enfant. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers la Cazelle aux Loisirs, qui a déjà un rôle primordial auprès de l'enfance jeunesse du territoire.

La Cazelle aux loisirs, créée en 2003 par les familles, est toujours dirigée par des parents bénévoles. Ses missions ont évolué, et sont désormais :

- La gestion d'accueils de loisirs périscolaires (les mercredis et jours de classe) et extrascolaires pour les 3 à 12 ans ;
- La mise en place de séjours pendant les vacances ;
- L'organisation de sorties et interventions à la journée ou ½ journée pour les 3-12 ans ;

- La mise en place d'actions de parentalité ;
- L'animation du conseil municipal des enfants.

Le temps périscolaire va permettre un meilleur encadrement des enfants notamment grâce à une équipe d'animation étoffée. Des activités seront proposées aux enfants sur tous les temps d'accueil : activité manuelle, sportive, récréative, musicale, culturelle...

Nous souhaitons également mettre en place une étude surveillée les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Pour cela, nous recherchons des personnes qui seraient intéressées pour intervenir. Cela peut être sur une ou plusieurs séances. N'hésitez pas à contacter la Cazelle aux loisirs au 06 76 40 20 79.

Nouveau !

Le temps périscolaire les jours de classe sera géré par **LA CAZELLE** aux loisirs

Regroupement des CMEJ (Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes)

Chaque année la Ligue de l'Enseignement organise, en collaboration avec les animateurs des Conseil Municipaux des Enfants de chaque territoire, un regroupement des Conseillers Municipaux des Enfants et des Jeunes (CMEJ). En 2025, nous nous sommes retrouvés le Samedi 17 Mai à Villefranche-de-Rouergue, sur la thématique de l'engagement. Les CME de Druelle Balsac, Clairvaux et Bruéjols ont participé à cette journée conviviale en présence des élus et du maire de Villefranche-de-Rouergue.

Au programme de la matinée :

- Reconnaître les différentes fonctions des institutions démocratiques (mairie, département, région, Etat, Europe, ...)
- Savoir répondre aux problématiques des citoyens en fonction de nos compétences : la pollution des rues, les chiens errants, aider les personnes en difficultés, organiser des événements, ...
- Connaître des personnes engagées et savoir pourquoi elles le sont : Rosa Parks, Simone Veil, Greta Thunberg...
- Connaître le rôle des jeunes élus lors de commémoration : le respect du devoir de mémoire au travers des chansons, poèmes et lettres écrites par les jeunes.

Le temps du pique-nique a permis aux jeunes de se mélanger, de faire connaissance avec les autres conseillers municipaux et leurs projets. Puis des associations de jeunes engagés (la Junior Asso Amassa, le Sourire Rouergat, les Voyageurs du Cœur) sont venues présenter leurs projets en cours ou réalisés : actions en faveur des liens intergénérationnels, lutter contre les discriminations, découvrir de nouvelles cultures, voyage solidaire et immersif au Maroc, action en faveur de la population de Mayotte suite au cyclone...

Pour finir la journée, un spectacle engagé a donné matière à réfléchir sur nos modes de vie. Inspirée par le récit de l'ethnologue Éric Scheurmann, la compagnie des Singes Hurlleurs a retracé la vie des « Papalaguis ».

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DES GASTADOUS DE L'USEP

Les enfants ont été élus en janvier 2024 pour un mandat courant jusqu'en janvier 2026. Ils sont au nombre de 13 : 4 pour Clairvaux-Bruéjouis et 9 pour Balsac.

Depuis ces nouvelles élections, nous avons instauré un moment convivial à la fin de chaque réunion : un repas partagé, très apprécié par les enfants. Cela leur permet aussi de rentrer chez eux déjà restaurés, évitant ainsi de se coucher trop tard.

Projets communs :

- Journée de rassemblement des CME de l'Aveyron et du Lot : le 17 mai 2025 à Villefranche-de-Rouergue, sur le thème de l'engagement. Au programme : différents ateliers le matin, des temps d'échange avec des jeunes engagés dans des associations en début d'après-midi suivis d'un spectacle de la compagnie « Les Singes Hurlleurs ».
- Boum au profit du Téléthon avec les enfants de Clairvaux-Bruéjouis, Balsac et Druelle : les enfants ont co-organisé cet événement (Vente de gâteaux maison, bonbons, buvettes et aide au service des repas).

Commission de Balsac :

- Marché de Noël à Balsac : vente d'objets de décoration réalisés par les enfants lors des temps périscolaires et d'une soirée CME. Cette action a permis de financer l'achat de jeux de société pour la ludothèque.
- Soirée jeux de société à l'école de Balsac, dans le cadre du projet « Moins d'écrans, un jeu d'enfants » : les enfants élus ont installé les salles et préparé la restauration (croque-monsieur, assiettes de tapas, desserts, buvette...).

La ludothèque a ouvert en avril 2025 et connaît un franc succès.

Les familles adhérentes aux Gastadous de l'USEP peuvent emprunter des jeux tous les quinze jours. Elle compte actuellement environ 90 jeux, issus d'achats via l'autofinancement et de dons des familles.

Le Conseil Municipal des Enfants de Clairvaux-Bruéjouis et Balsac montre une belle dynamique, portée par l'enthousiasme, la créativité et l'engagement des jeunes élus. Leurs actions, qu'elles soient locales ou collectives, témoignent de leur envie de s'impliquer concrètement dans la vie de leur commune.

Ces projets participatifs, qu'ils soient solidaires, culturels ou ludiques, sont autant d'occasions de développer le sens des responsabilités, le travail en équipe et la citoyenneté. Ils renforcent également les liens entre les enfants, les familles, les écoles et les acteurs locaux.

Un grand bravo à tous les jeunes conseillers pour leur investissement, ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnent et les soutiennent dans cette belle aventure citoyenne.



CCAS - Goûter des séniors

L'après-midi annuel des seniors organisé par le CCAS de la commune aura lieu dimanche 30 novembre 2025, à la salle des fêtes de Druelle village à partir de 14h30.

Pour cette année, c'est la troupe de théâtre la Compagnie d'Olemps qui viendra présenter la pièce intitulée « Aurélia ». Il s'agit d'une comédie policière de Robert THOMAS.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de fin d'année avec cette pièce de théâtre suivie du traditionnel goûter.

Aide financière BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le CCAS encourage et soutient les jeunes de la commune qui désirent passer l'examen du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour rappel, ce diplôme permet d'encadrer des jeunes enfants et/ou des adolescents dans les Centres de loisirs, séjours de vacances, camps, centres de vacances, etc. L'animateur titulaire du BAFA travaille en équipe, il organise les jeux et activités, il accompagne la vie quotidienne des enfants tout en assurant leur sécurité.

Dans cet objectif, un soutien financier d'un montant maximum de 300 € par demandeur pourra être accordé sur présentation d'un dossier individuel de demande. Pour obtenir des renseignements ou un dossier de demande, contactez la mairie.

Les deux centres de loisirs de notre commune, La Cazelle aux loisirs et les Gastadous, seront ravis d'accueillir les jeunes intéressés pour suivre la formation ou par la suite en tant que salariés.

Depuis la mise en place de ce dispositif d'aide en 2024, ce sont 6 jeunes de la commune qui en ont bénéficié, soit la totalité des demandeurs.

CCAS Ateliers numériques à destination des seniors



Des ateliers numériques à l'attention des seniors seront proposés cet automne. Ces ateliers gratuits se dérouleront en groupe, dans la salle du conseil municipal et seront animés par une conseillère numérique.

Chaque atelier aura une durée moyenne d'une heure et demie et réunira au maximum 10 personnes.

Les participants viendront avec leur équipement personnel (téléphone, tablette, ordinateur portable...), un accès est prévu pour se connecter à internet. Possibilité de prêt de matériel pour les personnes qui ne pourraient pas déplacer leur matériel.

Les ateliers retenus par le CCAS

- Lundi 15 septembre 2025 à 10 heures : Visorando : trouver des balades, randonnées et obtenir le tracé GPS.
- Lundi 13 octobre 2025 à 10 heures : créer son espace santé (CPAM ou MSA) et suivre ses remboursements, consulter ses décomptes, etc.
- Lundi 17 novembre 2025 à 10 heures : transfert photos : transférer ses photos de son téléphone vers son ordinateur.

- Lundi 8 décembre 2025 à 10 heures : trouver un professionnel : faire une recherche pour trouver les coordonnées d'un artisan, commerçant, professionnel de santé, etc.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de mairie.

Mois de la famille 2025 Nouveau fonctionnement du RPE

Le Relais Petite Enfance « Rêve Avec Moi » est un service de proximité qui intervient sur les communes de Druelle Balsac, Le Monastère, Sainte-Radegonde et Sébazac-Concourès.

C'est un lieu d'informations, d'écoute, d'échanges, de partage et de rencontres pour les assistants maternels, les familles (même si le parent n'est pas employeur d'un assistant maternel), les enfants, les gardes à domicile...

Les animatrices du RPE ont pour missions :

- d'aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession,
- de donner des informations et de guider les personnes souhaitant devenir assistante maternelle,
- d'informer les familles sur les possibilités d'accueil pour leur enfant,
- d'animer des temps d'échanges, des ateliers, halte-jeux...

Depuis quelques mois le Relais Petite Enfance a adopté une nouvelle organisation. Voici ce qui est proposé sur notre commune (au complexe sportif des Sources au Bouldou) :

- halte-jeux pour les assistantes maternelles, parents et enfants de 0 à 4 ans inclus tous les jeudis de 8h45 à 11h,
- halte-jeux familles (0-5 ans inclus) les mercredis en semaine paire de 15h à 17h,
- ateliers parents-enfants certains samedis matins et pendant certaines petites vacances scolaires : pour partager un moment privilégié avec son enfant lors d'ateliers thématiques (peinture, motricité, médiation animale...). Les dates, thèmes et lieux sont annoncés sur la page Facebook du RPE.

Toutes les informations :

- **Page Facebook Relais Petite Enfance**
- **« Rêve Avec Moi » : 07 87 33 03 37**
ram.reveavecmoi@gmail.com

À noter dans vos agendas !

Le mois de la famille aura lieu du 1^{er} au 30 octobre 2025. Cette deuxième édition est en cours de préparation par les structures enfance-jeunesse des 4 communes Druelle Balsac, Le Monastère, Sainte-Radegonde et Sébazac-Concourès, réunies au sein du SIVU. Le programme est en cours de construction : formation PSC1 en famille, ateliers, jeux et animations en tout genre viendront ponctuer ce mois dédié à des temps réunissant les parents et leurs enfants. **Plus d'infos à venir sur le site de la mairie !**

Focus Associations

L'Association des Parents d'Elèves de l'école François Pons (APE Balsac)

Cette association regroupe l'ensemble des parents, beaux-parents, tuteurs des enfants scolarisés à l'école de Balsac. L'objectif de cette association est d'œuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants à l'école.

Elle recueille des fonds pour financer les transports des sorties scolaires (hors agglomération du Grand Rodez), les abonnements et achats de livres, des jeux et une bonne partie du voyage scolaire tout en créant des animations au sein du village de Balsac.

Actuellement son bureau est constitué de Muriel Berge, Ludivine Causse, Julien Daures, Mickaël Guibert, Ludovic Rudelle et Titouan Vidal.

Le bureau de l'APE est réélu à chaque début d'exercice. Toutes les personnes sont les bienvenues pour intégrer le bureau et/ou participer au bon déroulement des événements sans que rien ne serait possible.

Tous les membres actifs contribuent au succès de nos événements. En effet les seuls membres du bureau ne peuvent pas répondre à toutes les tâches nécessaires pour mettre en œuvre ces animations.

Chaque année l'APE organise :

- une bourse aux jouets à l'automne,
- un quine le 1^{er} Samedi de Février,
- une journée jeux accompagnée de la Gratounade traditionnelle en Mai
- le repas de la Kermesse
- une vente de calendriers avec la photo des enfants de l'école.

En 2024, l'APE a vendu des sapins de Noël - à l'initiative d'un membre actif qui a très bien géré cette opération - qui fut fructueuse.



Le bureau tient à remercier chaque personne qui donne de son temps pour aider lors des manifestations ainsi que chaque villageois, les membres des familles de l'école, les enseignantes, les animatrices des Gastadous qui répondent présents chaque année aux événements. Il espère vous retrouver nombreux lors des prochains événements ...



A.P.A.E. école Paul Cayla

L'association des parents et amis de l'école, A.P.A.E., est une association à but non lucratif composée de parents bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants.

L'A.P.A.E. de l'école Paul CAYLA de DRUELLE est actuellement composée d'une trentaine de membres dont 8 à 10 composent le bureau.

Le but de l'A.P.A.E. est de participer à la vie de l'école :

- par la gestion de la coopérative scolaire notamment, qui participe au financement de fournitures scolaires et matériels divers,
- par la participation aux financements des divers projets pédagogiques et sorties scolaires.

Les contributions financières sont principalement dues à l'organisation de divers événements tels que :

- Le quine,
- La soirée carnaval,
- Les ventes ponctuelles (fleurs, tabliers, chocolats...),
- Les photos de classe,
- La fête de l'école.

Les résultats de ces événements sont essentiels à l'accompagnement des projets pédagogiques et l'équipement matériel de l'école.



Aussi nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, ponctuellement ou à l'année.

Toute aide, même occasionnelle, est précieuse.

Contacts :

CAYREL Nicolas et MARTINEZ Julien, Co-présidents



À vos agendas !

Date du prochain forum des associations : vendredi 5 septembre 2025.

Rodez Agglomération

L'inauguration du concours photos ayant pour thème « Alimentation et Agriculture durable », a eu lieu le vendredi 27 juin devant la mairie. Ce moment a été l'occasion de réunir des participants, des membres du jury (professionnels, élus des Conseils Municipaux des Enfants...) et des élus.

Cette exposition, à l'initiative de Rodez Agglomération, a bénéficié de son soutien financier.

Vous pouvez admirer l'exposition photos sur les panneaux durables que vous trouverez, depuis la mairie jusqu'au cabinet médical en suivant l'allée Paul Cayla. Vous pourrez y retrouver les photos des lauréats prises exclusivement sur la commune et par des Druellois-Balsacois.



Les sacs orange pour les déchets de cuisine et de table

Afin de répondre à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, qui impose depuis le 1^{er} janvier 2024 le tri à la source des biodéchets pour tous, Rodez Agglomération renforce son engagement en proposant des solutions adaptées à chacun.

Depuis plusieurs années, la collectivité encourage la pratique du compostage individuel. Pour les habitants souhaitant s'engager dans cette démarche, des composteurs en bois ou en plastique sont disponibles au Point Info-Tri (39, impasse Abel Lafleur à Rodez) au tarif unique de 15 €.

Toutefois, certains foyers ne peuvent pas composter leurs déchets organiques. Pour eux, Rodez Agglomération met en place une solution alternative: les sacs orange. Ceux-ci permettent de collecter l'ensemble des déchets de cuisine et de table, y compris les restes de repas, os, viandes et poissons, qui ne sont pas admis dans les composteurs.

Comment fonctionne la collecte des sacs orange ?

Les habitants peuvent déposer leurs biodéchets dans les sacs orange fournis gratuitement.

Une fois remplis, ces sacs doivent être fermés à double nœud, puis placés dans le conteneur à ordures ménagères avec les sacs noirs.

Ces sacs seront ensuite triés dans une installation de séparation robotisée avant d'être transformés en compost.

La première collecte de sacs orange a débuté le 16 juin 2025.

La distribution des sacs poubelles jaunes, noirs et orange s'est terminée le 11 juin.

Si vous avez raté ces distributions dans les communes, il sera toujours possible de récupérer vos sacs :

Au Point Info-Tri

(39, impasse Abel Lafleur à Rodez) les vendredis de 13h30 à 17h30 à partir du vendredi 13 juin.

À l'accueil de l'Hôtel d'Agglomération

(17, rue Aristide-Briand) du lundi au vendredi pour les habitants de Rodez.

Révision N°6 du PLUi.

> Le PLUi c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document qui détermine pour une durée de 10 ans, la nature et l'usage des sols (terrains constructibles ou à préserver).

Il fixe les règles applicables aux nouvelles constructions (implantation, hauteur, densité...) tout en intégrant le développement économique, la mobilité, l'environnement ou encore la démographie.

Il est consultable sur le géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

> Pourquoi une révision ?

- Pour redéfinir le projet de développement en fonction des nouveaux enjeux comme le changement climatique qui engendre le traitement des îlots de chaleur urbains.

- Pour tenir compte de l'évolution de la législation : réduire par 2 la consommation d'espace entre 2021 et 2031 et atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050.

Cette révision du PLUi permettra d'intégrer le territoire de Balsac qui disposait encore de son propre PLU.

Les objectifs de cette révision N° 6 se basent sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe la ligne de conduite politique et stratégique pour les 10 ans à venir, et qui a été débattu à Rodez Agglomération et au sein de chaque commune fin 2024.

Les 4 orientations retenues sont :

1 - Préserver l'environnement et les ressources naturelles :

- en ayant une urbanisation raisonnée,
- en augmentant la part des énergies renouvelables d'ici 2035,

- en protégeant les secteurs à enjeux écologiques.

2 - Développer une économie diversifiée, innovante et durable :

- en soutenant l'emploi et la création d'entreprises,
- en confortant les commerces et les activités en centre ville,
- en développant le tourisme,
- en préservant les terres agricoles.

3 - Développer les mobilités actives et la décarbonisation des déplacements sur le territoire :

- en réduisant l'impact de l'automobile,
- en densifiant le réseau de transport et en facilitant son accès,
- en développant les énergies renouvelables.

4 - Aménager un territoire accueillant où il fait bon vivre :

- en prévoyant un besoin en nouveaux logements,
- en densifiant cet habitat proche des services et des équipements,
- en affirmant l'identité de notre territoire à travers les matériaux de construction, tout en préservant nos paysages agricoles ouverts avec les haies, les murets ou encore les points de vue.

> Le calendrier de cette révision N°6 est le suivant :

- arrêt du projet lors du conseil communautaire du 13 mai 2025.
- consultations des personnes publiques associées pendant 3 mois.
- enquête publique en août/septembre 2025.
- approbation en fin d'année 2025.

En bref

UN NOUVEAU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE AU BOULDOU :

Depuis début mars 2025, Étienne NOYRIGAT et Yann THÉMINES ont ouvert le cabinet O'CAB au 13, rue des Oliviers - le Bouldou - 12510 Druelle Balsac (05 65 42 75 18 / 06 71 66 81 07). Ce cabinet est spécialisé dans la prise en charge des sportifs mais il est également destiné à toutes personnes nécessitant des soins.

DEUX NOUVELLES ENTREPRISES SUR NOTRE COMMUNE :

- Entreprise Individuelle Manon & Pierre MURCIANO

07 71 12 06 62 - 06 47 29 51 03 - 81, IMPASSE DE LA VIEILLE TOUR, CASTAN, 12510 DRUELLE BALSAC
RCS RODEZ 789252723

** Enrubannage, Pressage format 120x70x240 foin & paille, Labour, Location Tracteur / Chauffeur **

- L'ATELIER Par Julien (12) : BOIS RESINE LASER

CREATION D'OBJETS EN BOIS à LAGARRIGUE - 06 89 27 47 88 - atelierparjulien@gmail.com

Suite à l'adressage qui a été effectué en 2018 sur la commune de Druelle Balsac, si ce n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour votre adresse postale auprès des différents services (Caisse des Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, Carsat, organismes de mutuelle...)